

CFA Marc Ruyer



# MENTION COMPLÉMENTAIRE COIFFURE COUPE COULEUR LIVRET D'APPRENTISSAGE



Nom : .....

Prénom : .....

Classe : .....

Coordonnées *	4
L'équipe	5
Le contrat pédagogique *	6
Droits et devoirs du Maître d'apprentissage	7
Droits et devoirs de l'apprenti-e	7
Le règlement intérieur *	9
Reste connecté !	11
Test de positionnement	13
Emploi du temps 2021-2022	15

IFCER Académie - Formations coiffure et esthétique pour chefs d'entreprise et salarié-e-s	16
---	----

Suivi de formation 1ère année - Enseignements pratiques	17
Fiche n°1 - travaux du bac	20
Fiche n°2 - techniques de coloration	21
Fiche n°3 - Techniques de mis en forme définitive	22
Fiche n°4 - Techniques de mis en forme temporaire	23
Fiche n°5 - Coupes	24
Fiche n°6 - Travail sur modèle	25
Fiche n°7 - Travail sur clientèle au CFA	26
Fiche n°8 - Gestion et vente	27
Bilan de fin d'année de mention	28

Annexes	29
Blocs de compétences	30
Règlement d'examen	30
Aides aux apprenti-e-s	31
Contacts utiles	32
Protocole COVID-19 *	35
Correspondance CFA / Entreprise	36

# BIENVENUE AU CFA MARC RUYER !

Ce livret a été réalisé pour t'aider à réussir ton diplôme chez nous et préparer au mieux ton avenir professionnel. Tu y trouveras des renseignements tels que le nom et adresse mail de tes formateurs et des administratifs ou encore le règlement intérieur et le contrat pédagogique qu'il te faudra respecter.

*Ce livret est sous ta responsabilité, pendant toute la durée de tes études ici.*

Tu devras l'avoir sur toi à chaque cours et le présenter chaque début de semaine à ton maître d'apprentissage pour qu'il prenne connaissance de ta progression au CFA et qu'il renseigne les fiches de liaison.



## L'ÉTABLISSEMENT



CFA Marc Ruyer  
34-36, avenue des Canadiens - 76140 LE PETIT-QUEVILLY  
02 35 62 09 89  
contact@cfacoiffure.com  
Directrice : Julie LEMAIRE  
Directrice adjointe : Christiane GODARD

## L'APPRENTI·E



Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Mail : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## L'ENTREPRISE D'ACCUEIL

Entreprise : \_\_\_\_\_  
Chef d'entreprise : \_\_\_\_\_  
Tuteur : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Mail : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

cachet de l'entreprise

## PARENT 1

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Mail : \_\_\_\_\_

signature

## PARENT 2

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Mail : \_\_\_\_\_

signature

## LE PRÉSIDENT



**Christophe DORÉ**  
Coiffeur depuis + de 20 ans

## L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE



**Julie LEMAIRE**  
Directrice  
julielemaire@cfacoiffure.com



**Christiane GODARD**  
Directrice adjointe  
Suivi entreprise, suivi social  
christianegodard@cfacoiffure.com



**James COLAS**  
Responsable pédagogique  
Référént handicap, Référént mobilité internationale  
jamescolas@cfacoiffure.com



**Gwénaëlle COUDRAY**  
Secrétaire et vie scolaire  
gwenaellecoudray@cfacoiffure.com



**Nathalie LEVASSEUR**  
Secrétaire et vie scolaire  
nathalievasseur@cfacoiffure.com

## L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



**Adrien GILLES**  
Formateur EPS  
adriengilles@cfacoiffure.com



**Alexandra CLAVELOU**  
Formatrice éco-gestion  
alexandraclavelou@cfacoiffure.com



**Benoit VERSAVEL**  
Formateur coiffure  
benoitversavel@cfacoiffure.com



**Carine PASTOR**  
Formatrice coiffure  
carinepastor@cfacoiffure.com



**Christine DEMEZIÈRES**  
Formatrice esthétique  
christinedemezieres@cfacoiffure.com



**Chrystelle ROLLAND**  
Formatrice esthétique  
chrystellerolland@cfacoiffure.com



**Elsa DUHAMEL**  
Formatrice  
elsaduhamel@cfacoiffure.com



**Émilie LENORMANT**  
Formatrice anglais  
emilieleormant@cfacoiffure.com



**Isabelle GODQUIN**  
Formatrice experte  
isabellegodquin@cfacoiffure.com



**Isabelle JONESCO**  
Formatrice esthétique  
isabellejonesco@cfacoiffure.com



**Karine GROUGI**  
Formatrice arts appliqués  
karinegrougi@cfacoiffure.com



**Karine ROMAIN**  
Formatrice coiffure  
karineromain@cfacoiffure.com



**Nathalie DORÉ**  
Formatrice coiffure  
nathaliedore@cfacoiffure.com



**Noé NANIYOULA**  
Formateur Biologie  
noenaninyoula@cfacoiffure.com



**Sandy DUPRÉ**  
Formatrice vente et communication  
sandydupre@cfacoiffure.com



**Sonia AUZOU**  
Formatrice coiffure  
soniaauzou@cfacoiffure.com

# LE CONTRAT PÉDAGOGIQUE

Afin de garantir le meilleur déroulement possible pour la formation de l'apprenti·e, chacune des parties prenantes doit s'engager à respecter ce contrat pédagogique :

## L'apprenti·e et au besoin son représentant légal s'engagent à :

- Être acteur de sa formation générale et professionnelle, en entreprise et au CFA, en coopérant avec son maître d'apprentissage et les formateurs du CFA
- Suivre l'ensemble des activités dispensées par le CFA
- Faire circuler et gérer le carnet de liaison CFA / Entreprise
- Partager avec le membre de l'équipe pédagogique proposé par le CFA, les difficultés personnelles, pédagogiques ou professionnelles qu'il pourrait rencontrer et qui gêneraient le déroulement du contrat
- Prévenir son employeur et le CFA de toute absence ou retard
- Respecter le règlement intérieur du CFA

## L'employeur et le Maître d'apprentissage s'engage à :

- Former et évaluer l'apprenti·e
- Confier à l'apprenti·e des tâches adaptées à son niveau, l'encadrer pour chaque nouvelle tâche en s'assurant de la bonne compréhension des consignes et lui accorder tout au long du contrat une autonomie conforme à ses progrès
- Favoriser la coopération du maître d'apprentissage avec l'équipe pédagogique du CFA
- Faire suivre à l'apprenti·e la formation dispensée par le CFA
- Utiliser le livret d'apprentissage
- Communiquer au CFA les difficultés rencontrées avec l'apprenti·e

## Le CFA Marc Ruyer et son équipe pédagogique s'engagent à :

- Préparer l'apprenti·e au diplôme et à la vie professionnelle :
  - Dispenser et suivre la progression du jeune en centre
  - Assurer un accompagnement éducatif individualisé prenant en compte la situation personnelle de l'apprenti·e (motivation, situation familiale ...)
  - Inscrire l'apprenti·e à l'examen
- Établir les relations avec l'entreprise :
  - Mettre en service un livret d'apprentissage pour informer l'employeur sur la réalisation de la formation en centre et le comportement du jeune au CFA
  - Réaliser des visites aux entreprises (Visio, Co-présentiel)
- Organiser la formation

signature de l'apprenti·e

signature du représentant légal

signature du maître d'apprentissage

signature de la directrice du CFA



Le maître d'apprentissage (M.A), ou tuteur, est chargé de faciliter l'apprentissage et de suivre le jeune durant son cursus. C'est un-e accompagnateur-ice , un-e guide.

## Les enjeux du tutorat pour le M.A. sont :

- Valoriser et reconnaître la qualité de travail de professionnels expérimentés en leur permettant de transmettre leur expertise dans le cadre de leur travail
- Établir une relation satisfaisante avec des jeunes sur la durée
- Réussir personnellement l'intégration de jeunes dans une organisation
- Parvenir à transmettre ses connaissances, savoir-faire, savoir-être (adaptation à un poste donné)
- Participer à l'insertion professionnelle d'un jeune, avoir un rôle social

## Les enjeux du tutorat pour l'apprenant sont :

- Réussir son intégration dans une organisation du travail
- Obtenir un diplôme ou une qualification professionnelle alors qu'il a pu être en situation d'échec scolaire
- Se prouver à lui-même qu'il est capable de tenir un travail, de réussir professionnellement
- Retrouver confiance en soi

## LES MISSIONS DU M.A :

### Accueillir, aider, informer et guider l'apprenant qui participe à des actions de formation :

- Être un « intégrateur » : intégrer une nouvelle personne dans l'entreprise, faire connaître l'entreprise, ses rouages, ses interlocuteurs, la « culture ».
- Faire découvrir un métier, le faire aimer. Faire aimer l'entreprise, donner envie d'aller plus loin
- Comprendre qui est l'apprenant, son parcours, ses attentes, ses enjeux, son projet, identifier les intérêts professionnels de l'apprenant

### Accompagner l'apprenant dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet professionnel :

- Être un « compagnon » : guider vers un professionnalisme, donner envie de s'investir, d'apprendre, de réussir.
- Organiser le parcours (activités de l'apprenant pour les périodes en entreprise), suivre la progression de l'apprenant

### Contribuer à l'acquisition des connaissances, de compétences et d'aptitudes professionnelles

- Mettre en situation professionnelle « faire voir », « faire avec », « faire faire », « faire parler »
- Être un « expert » : organiser les moyens de développement de compétences.
- Rendre le travail formateur, réaliser la formation de l'apprenant autour de principes pédagogiques facilitant les apprentissages, s'adapter au niveau de son interlocuteur

### Participer à l'évaluation des acquis :

- Être un « évaluateur » : faire un bilan de départ, analyser toutes les situations de travail, fixer des objectifs de progrès et évaluer les résultats



## LES DROITS DE L'APPRENTI·E

En plus des aides spécifiques (voir page 31), l'apprenti·e bénéficie des mêmes droits que les salariés de l'entreprise, et de dispositions légales propres à sa situation d'apprenti :

- Bénéficier du statut de salarié et d'une période d'essai de 45 jours, consécutifs ou non, de présence en entreprise.
- Bénéficier de la protection sociale comme l'ensemble des salariés y compris pendant le temps passé au CFA.
- Capitaliser ses années de formation comme des années pleines à valoir sur sa retraite
- Bénéficier de la prise en charge par l'employeur des frais de transports en commun domicile / lieu de travail à hauteur de 50% dans les mêmes conditions que les autres salariés
- Bénéficier de congés payés à prendre pendant les périodes en entreprise (mêmes droits que les autres salariés de l'entreprise, soit 25 jours ouvrés minimum pour un année complète)
- Disposer de 5 jours de congés spécifiques répartis sur la durée de la formation (en plus des congés légaux habituels) pour la préparation aux examens. Ces journées de révision sont organisées par le partenaire pédagogique et intégrées au planning annuel de la formation

## LES DEVOIRS DE L'APPRENTI·E

- S'impliquer dans la formation comme dans l'entreprise.
- Faire preuve d'un savoir-être irréprochable envers la clientèle, son tuteur et les équipes du CFA.
- Respecter le règlement intérieur de l'entreprise et du CFA.
- Tenir à jour ce livret de suivi, le présenter chaque semaine à son tuteur.
- Suivre les enseignements, les travaux dirigés, les travaux pratiques et satisfaire au contrôle des connaissances.
- Transmettre, le cas échéant, les justificatifs d'absence tels qu'ils sont définis par le code du travail. Les autres absences sont définies comme injustifiées.



# LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le CFA Marc Ruyer, communauté éducative, est un lieu de vie et de travail. Sa mission, en tant qu'établissement de formation, est de mettre en œuvre une formation complémentaire à celle des entreprises partenaires et de préparer les apprenants aux examens en favorisant leur épanouissement personnel et professionnel.

Le règlement intérieur fixe le cadre de vie quotidienne du CFA à l'intérieur duquel l'apprenant se situe.

Le CFA fonctionne dans le respect global des compétences et des responsabilités de chacun (apprenti·e·s ou adultes en formation, familles, maître d'apprentissage, ainsi que tous les personnels du CFA).

Le présent règlement adopté par le conseil de perfectionnement s'applique également à tout apprenant ne relevant pas juridiquement de l'apprentissage.

Chaque partie s'engage à en accepter les termes et à les respecter.

## Respect des personnes et des biens matériels

Il est du devoir de chacun :

- d'admettre la différence et d'user de tolérance en s'exprimant sans propos méprisants, injurieux ou blessants. Nul n'a le droit d'user de violences verbales ou physiques.
- d'adopter un comportement qui favorise le travail individuel ou collectif.

Dans un intérêt commun, chacun veillera à tout moment de la vie au CFA, à respecter les équipements, les locaux et leur propreté.

Le matériel se trouve à la fois à la disposition et sous la protection des apprenants : toute dégradation des locaux ou du matériel sera à la charge de l'apprenti·e ou de son représentant légal par le biais de sa responsabilité civile.

En ce qui concerne les biens personnels, le CFA décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration.

## Entrée et sortie du CFA

Les horaires de cours sont le matin de 8h30 à 12h20 et l'après-midi de 13h30 à 17h20.

Les jeunes sont autorisés à pénétrer dans le hall d'accueil à partir de 8 heures le matin et à partir de 13 heures 15 l'après-midi. Les salles d'enseignement ne sont accessibles qu'en présence d'un formateur.

Toute sortie de classe ne peut se faire sans l'accord du formateur et sous sa responsabilité.

Durant les pauses, aucun apprenant n'est autorisé à sortir de l'enceinte de l'établissement.

Autorisation de sortie : si une autorisation de sortie exceptionnelle est demandée au CFA, la direction ne donnera son autorisation qu'après avoir obtenu l'accord de l'entreprise (une pièce justificative sera versée au dossier de l'apprenant). Avant de sortir du CFA, l'apprenant devra signer l'autorisation de sortie exceptionnelle délivrée par le secrétariat et la remettre au formateur. Pour un retour anticipé en entreprise, à la demande de l'employeur, un apprenant mineur ne pourra quitter le CFA qu'avec l'accord préalable des parents.

En cas de maladie ou d'accident survenu au CFA, l'établissement de formation prévient l'employeur et la personne désignée sur la fiche de renseignements fournie par l'apprenant en début d'année scolaire.

Selon la demande faite par la famille, un mineur ne pourra quitter l'établissement qu'avec la personne désignée par les parents et munie d'une pièce d'identité.

Pendant le temps de formation au CFA, les jeunes pourront être amenés à se déplacer pour des manifestations professionnelles ou culturelles (spectacles, défilés). Pour cela, une autorisation sera demandée au chef d'entreprise.

Emploi du temps : le chef d'établissement peut, à tout moment, modifier l'emploi du temps en fonction d'événements imprévus tels que absences de formateurs, stages, déroulement des examens.

## Modalités de travail

Au CFA, les apprenants doivent toujours être en possession du matériel demandé par les formateurs (livret d'apprentissage, matériel scolaire ou professionnel, tenue de sport...) et pourvus de leurs modèles (à la demande du formateur de travaux pratiques).

Une tenue correcte est demandée en enseignement général, une tenue vestimentaire adaptée au milieu professionnel est exigée dans les ateliers de travaux pratiques :

- en coiffure, une tenue soit blanche soit noire soit noire et blanche
- en esthétique, une blouse blanche et un pantalon noir.

Le centre de ressources est accessible aux jeunes dans le cadre des travaux à effectuer pendant les cours en veillant au respect des consignes préalablement définies par le formateur. L'utilisation de la salle et du matériel informatique est exclusivement réservée à des fins pédagogiques (objectifs définis au préalable par les formateurs).

L'utilisation des portables et des appareils de musique est formellement interdite dans les locaux du CFA. En cas de besoin, ils pourront être utilisés à l'extérieur du bâtiment.

## Ponctualité et assiduité

L'obligation d'assiduité à laquelle est tenu l'apprenant consiste à se soumettre aux horaires d'enseignement définis par l'emploi du temps, à participer aux activités de formation et à se soumettre aux modalités de contrôle des connaissances. L'assiduité est une des qualités fondamentales nécessaires pour la réussite de l'examen préparé et pour mener à bien son avenir professionnel.

En cas d'absence, l'apprenant est tenu d'informer le chef d'entreprise et le CFA

Les retards et les absences seront comptabilisés et communiqués au chef d'entreprise. L'avis d'absence doit être renseigné et visé par l'entreprise avant d'être retourné au CFA dans les plus brefs délais. Les absences justifiées (en apprentissage) sont :

- absence pour maladie ou suite à accident du travail d'une durée inférieure à 3 mois (fournir obligatoirement un arrêt de travail)
- absences pour événements familiaux (prévus par le code du travail)
- congés exceptionnels
- grèves de transport
- absences pour passer un examen
- formations en entreprise
- absences pour congé de maternité.

L'apprenant est tenu de fournir la pièce justificative de l'absence.

L'assiduité est attestée par le chef d'établissement.

## Santé, Hygiène, Sécurité

Les consignes de sécurité doivent être strictement observées en tout état de cause, et particulièrement en cas d'alerte réelle ou simulée.

Il est interdit d'introduire une personne étrangère au CFA sans l'accord préalable de la Direction.

Il est strictement interdit de fumer dans l'établissement.

L'introduction d'objets susceptibles de mettre en cause la sécurité, ainsi que l'introduction et la consommation d'alcool ou de tout produit nuisible à la santé sont formellement interdites.

Hygiène : il est interdit de manger et/ou de boire dans tous les locaux réservés aux enseignements (l'eau est autorisée). Cependant, il est permis de se restaurer dans la salle prévue à cet effet, dans le hall d'accueil et dans la cour durant les pauses assurées par les formateurs en veillant au maintien de la propreté des locaux.

Urgences : le CFA n'est pas habilité à délivrer de médicaments. En cas d'urgence, après avoir prévenu la famille, la personne accidentée ou malade sera conduite par les professionnels de santé au centre hospitalier le plus proche.

Pratique de l'E.P.S : à chaque rentrée, chaque apprenant préparant un CAP est tenu de fournir un certificat médical précisant son inaptitude éventuelle à la pratique sportive.

Parking : les apprenants ne sont pas autorisés à garer leur véhicule dans l'enceinte de l'établissement, à l'exception des deux roues.

## Sanctions disciplinaires

Les manquements persistants ou graves aux règles de vie définies par le règlement intérieur du CFA, seront sanctionnés par le chef d'établissement ou sur décision du conseil de discipline. L'objectif de la sanction vise à faire comprendre à l'apprenant la nécessité d'adopter un comportement compatible avec les exigences de son travail individuel et de la vie collective.

Les sanctions éventuelles sont :

- L'exclusion ponctuelle d'un cours (maintien au CFA avec un travail obligatoire)
- Un devoir supplémentaire
- Avertissement écrit adressé aux parents et au chef d'entreprise
- Exclusion temporaire du CFA

Les autorités disciplinaires habilitées à prononcer une sanction d'exclusion temporaire sont le directeur du CFA et le conseil de perfectionnement érigé en conseil de discipline.

Le conseil de discipline est composé :

- du chef d'établissement
- des représentants du personnel
- de l'apprenant concerné accompagné par sa famille
- du maître d'apprentissage ou chef d'entreprise
- du président de l'organisation professionnelle concernée
- d'un représentant du conseil de perfectionnement du C.F.A

Le pouvoir disciplinaire appartient à l'employeur (Code du Travail L122-40) pour toutes les sanctions qui ont une incidence directe sur le contrat d'apprentissage.

La comparution d'un apprenant devant le Conseil de discipline, en présence de sa famille et/ou de son chef d'entreprise, est obligatoirement précédée d'une convocation par lettre recommandée avec A.R. Les griefs sont énoncés de façon claire et précise.

Le conseil de discipline veillera à appliquer les règles concernant le droit à la défense, le principe du débat contradictoire, la sanction proportionnée à la faute commise. La décision sera prise par un vote à bulletin secret.

Les décisions du conseil de discipline prennent la forme d'un procès verbal et sont sans appel.

Fait à :

Le :

Signatures précédées de la mention "lu et approuvé" :

signature de l'apprenti·e

signature du représentant légal

signature du maître d'apprentissage

signature de la directrice du CFA

Lu et approuvé

# RESTE CONNECTÉ !

## TON ADRESSE MAIL

Tout au long de tes années au CFA Marc Ruyer, nous communiquerons beaucoup par mail et privilégierons les outils collaboratifs en ligne.

Tu dois donc en posséder une et connaître son mot de passe. Nous te conseillons d'utiliser Gmail, une boîte mail en ligne gratuite et qui propose d'autres services utiles (traitement de texte, tableur, partage de fichiers,...). Si tu as besoin, note ici tes codes (mais ne les partage pas, sauf avec Mme Godquin).

Adresse mail : .....

Mot de passe solide : .....

Conseils pour des mots de passe solides, uniques pour chaque site et appli, mais faciles à retenir :

- Utilise toujours le même symbole au début de ton mot de passe (?!:#\$\*&...)
- Utilise toujours les mêmes chiffres à la fin de ton mot de passe (code postal, date de naissance, téléphone,...)
- Met un mot entre les deux avec une ou plusieurs majuscules : cela peut-être le nom du site sur lequel tu es, ou ce à quoi il te fait penser. Change ce mot pour chaque site.
- Utilise ce système à chaque fois que tu t'inscris sur un nouveau site, une nouvelle appli,...

**- Ne le partage pas, n'utilise pas les mêmes chiffres et symboles que ton ou ta voisin-e**

Exemple 1 : !Gmail2021 ; !BoiteMail2021 ; !Instagram2021 ; !NetYparéo2021 / Exemple 2 : #Gmail2005; #BoiteMail2005 ; #Instagram2005 ; #NetYparéo2005

## TA PLATEFORME DE RESSOURCES ÉDUCATIVES 360 LEARNING

[cfacoiffure.360learning.com](http://cfacoiffure.360learning.com)

Sur 360 Learning, tu auras accès à des exercices, des cours, des tutos... qui seront à travailler en cours et chez toi. Il est donc important de t'y inscrire.

Tu vas bientôt recevoir un mail de la part de Mme Godquin pour la plateforme 360 Learning.

- Cliquer sur « Rejoindre le groupe » ou « Accéder au parcours »
- Ne pas télécharger l'appli pour le moment mais cliquer sur « Version WEB »
- Entrer ton nom, ton prénom et créer un mot de passe

Identifiant : .....

Mot de passe solide : .....



## TON CAHIER DE TEXTE SUR LE PORTAIL NETYPAREO

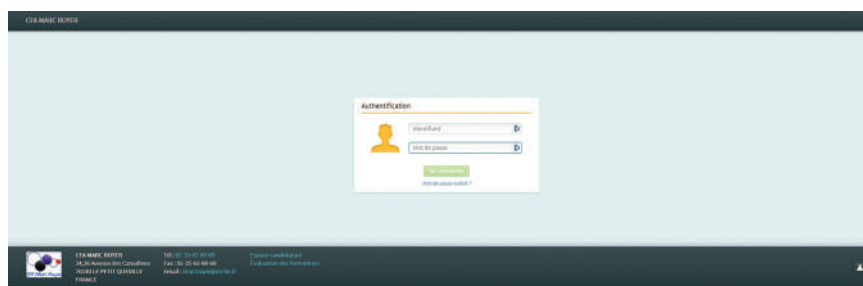
[cfa-marc-ruyer.ymag.cloud](http://cfa-marc-ruyer.ymag.cloud)

Tu vas bientôt recevoir un mail de la part de Mme Coudray pour le portail NetYparéo.

- Aller à l'adresse indiquée et mettre le mot de passe provisoire que Mme Coudray aura envoyé :
- Ton identifiant sera ton nom de famille
- Entrer le même mot de passe que pour la plateforme 360 Learning.

Identifiant : .....

Mot de passe solide : .....



## VIDÉOS PI by RAPHAËL PERRIER

Pour accéder à tes cours de coiffure en vidéo,

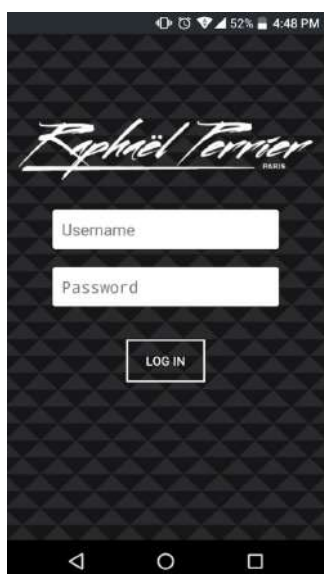
- Rend toi sur le site [pibyrp.com/monespace](http://pibyrp.com/monespace) et utilise les code qui t'ont été donné (marque les en-dessous pour t'en souvenir).
- Clique sur envoyer, un code temporaire te sera demandé, renseigne-le (plus d'infos en dessous).
- Clique à nouveau sur envoyer, tu es connecté !

Comment avoir ses codes temporaires ?

- Télécharge sur ton téléphone l'appli Pi Authenticator (dispo sur Google Play Store ou sur l'App Store)
- Renseigne tes codes (attention l'appli ne pourra être installée que sur un téléphone à la fois)
- L'authentificateur (l'appli) génère un code différent toutes les 30 secondes.

Identifiant : .....

Mot de passe : .....



### LE WiFi DES APPRENTI·E·S

*PoleBeauteNdie\_Public*  
*Pas de mot de passe*

*Lors de la connexion une page s'ouvre, connecte toi à l'aide de tes identifiants Gmail ou Twitter.*

### NOS RÉSEAUX SOCIAUX



@CFAMRUYER



Trouver un emploi ou un apprentissage en coiffure ou esthétique  
Groupe "Petites annonces du CFA Marc Ruyer"

### SUR LE MÊME THÈME



Formations coiffure pour chef d'entreprise et salariés  
@IFCERACADEMIE



Le Président du CFA Marc Ruyer  
@christophe.dore76210



Le syndicat de la coiffure en Normandie  
@UNECNormandie



Lycée Coiffure Albert Pourrière  
@LyceeAPourriere

# TEST DE POSITIONNEMENT

Pour t'accompagner au mieux pendant ton cursus au CFA Marc Ruyer, nous avons besoin de savoir deux ou trois petites choses sur toi, ta manière d'apprendre et ton niveau en général.

Merci de répondre le plus sincèrement possible, et si tu ne sais pas, rien de grave, ce questionnaire n'est pas noté 😊

	NA*	AC*	A*
<b>ACCUEIL</b>			
Présentation du personnel et des locaux			
Présentation des postes de travail			
Information sur les règles d'hygiène et de sécurité			
<b>ACCUEIL DE LA CLIENTÈLE</b>			
Répondre au téléphone			
Noter un rendez-vous			
Prendre le vestiaire			
Suivi du client durant le déroulement de la prestation			
Encaissement et prise de congé			
<b>INSTALLATION DE LA CLIENTÈLE</b>			
Mise en place de client au bac			
Protection du client			
<b>CONNAISSANCE DES PRODUITS ET DES SERVICES</b>			
Présentation des produits, documents techniques ou publicitaires, présentation des différents services			
<b>LE SHAMPOING</b>			
Techniques du shampoing			
Choisir le shampoing en fonction du cheveu, du cuir chevelu, des travaux à réaliser			
Exécuter un shampoing			
<b>LE BRUSHING</b>			
Technique du brushing sur tête malléable			

	NA*	AC*	A*
<b>LA COULEUR</b>			
Identifier les produits de modification de la couleur			
Observer l'application d'un produit de modification de la couleur			
<b>LA PERMANENTE</b>			
Séparation			
Enroualge			
Rinçage			
<b>LA COUPE</b>			
Identifier les différents outils et matériels de coupe			
Techniques de coupe			
<b>CONSEIL ET VENTE DE PRODUITS ET DE SERVICES</b>			
Évaluation des attentes, des motivations et des besoins du client			
Présentation des produits et des services			
Vente des produits et des services			
<b>DÉVELOPPEMENT DES PRODUITS ET DES SERVICES</b>			
Fidélisation de la clientèle			
Recherche de nouveaux services, de nouveaux produits et de leur clientèle cible			
Promotion, lancement des nouveaux services, des nouveaux produits			
<b>CONCEPTION, DÉMONSTRATION, RÉALISATION DE TECHNIQUES</b>			
Conception de nouvelles coiffures			
Démonstration de techniques de coupe, de coiffage, de modification de la couleur et de la forme			
Mise en œuvre des techniques sur clientèle			

# EMPLOI DU TEMPS 2021-2022

Semaine 1	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
8h30				
9h30				
10h30				
11h30				
13h30				
14h30				
15h30				
16h30				

Semaine 2	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
8h30				
9h30				
10h30				
11h30				
13h30				
14h30				
15h30				
16h30				

UNE ÉQUIPE DE FORMATEURS-CRÉATEURS NORMANDS

Formations continues  
Contrat pro  
Plan de formation  
VAE  
Reconversion

COLLECTION  
**Séville**  
By IFCER ACADEMIE



 @IFCER\_ACADEMIE

 @IFCERACADEMIE



N°Vert 0 800 27 76 00  
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

 ifcer-academie.com







# SUIVI DE FORMATION



SUIVI DES ACTIVITÉS  
ENSEIGNEMENTS PRATIQUES  
FICHES DE LIAISON CFA - SALON

<b>Semestre 1</b>	Entreprise			CFA			Observations / axes d'amélioration
	NA	AC	A	NA	AC	A	

## COMMUNICATION

Présentation adaptée et soignée							
Langage correct et adapté							
Attitude avenante avec la clientèle							

## MOTIVATION

Exécute ses tâches avec motivation							
S'intéresse à la clientèle et au fonctionnement du salon/institut							
Est dynamique							
Sait se montrer autonome							
A l'esprit d'initiative							
Est entreprenant(e)							

## ESPRIT D'ÉQUIPE

S'intègre dans l'équipe							
Sait écouter les consignes et conseils de l'équipe							
Tient compte des remarques ou critiques constructives							
A l'esprit de collaboration							
Attitude avenante avec l'équipe							

## COMPRÉHENSION

Assimile des consignes qui lui sont données							
Pose des questions							
S'interroge sur les pratiques							

## MÉTHODES

Sait s'organiser							
Est ordonné(e)							
Est méthodique							

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprenti-e

signature du formateur CFA

## Semestre 2

Entreprise

CFA

Observations / axes d'amélioration

NA AC A NA AC A

### COMMUNICATION

Présentation adaptée et soignée

Langage correct et adapté

Attitude avenante avec la clientèle

### MOTIVATION

Exécute ses tâches avec motivation

S'intéresse à la clientèle et au fonctionnement du salon/institut

Est dynamique

Sait se montrer autonome

A l'esprit d'initiative

Est entreprenant(e)

### ESPRIT D'ÉQUIPE

S'intègre dans l'équipe

Sait écouter les consignes et conseils de l'équipe

Tient compte des remarques ou critiques constructives

A l'esprit de collaboration

Attitude avenante avec l'équipe

### COMPRÉHENSION

Assimile des consignes qui lui sont données

Pose des questions

S'interroge sur les pratiques

### MÉTHODES

Sait s'organiser

Est ordonné(e)

Est méthodique

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprenti·e

signature du formateur CFA

Semestre 1	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Shampooing										
Emulsion de coloration										
Neutralisation de permanentes										
Soins										

Semestre 2	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Shampooing										
Emulsion de coloration										
Neutralisation de permanentes										
Soins										

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprenti-e

signature du formateur CFA

# FICHE N°2 - TECHNIQUES DE COLORATION

## Semestre 1

	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Application										
Effets de couleurs										
Balayage / Mèches										
Painting										

## Semestre 2

	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Application										
Effets de couleurs										
Balayage / Mèches										
Painting										

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprentie

signature du formateur CFA

Semestre 1	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Permanente										
Defrisage										

Semestre 2	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Permanente										
Defrisage										

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprenti-e

signature du formateur CFA

# FICHE N°4 - TECHNIQUES DE MISE EN FORME TEMPORAIRE

## Semestre 1

	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Sechage										
Coiffage										
Brushing										

## Semestre 2

	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Sechage										
Coiffage										
Brushing										

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprentie

signature du formateur CFA

Semestre 1	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Coupe Enfant										
Coupe Homme										
Coupe Dame										

Semestre 2	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Coupe Enfant										
Coupe Homme										
Coupe Dame										

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprenti-e

signature du formateur CFA



## Semestre 1

	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Coupe transformation										
Modèle coloration et effets de couleur										
Préparation en salon épreuve EP3										

## Semestre 2

	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Coupe transformation										
Modèle coloration et effets de couleur										
Préparation en salon épreuve EP3										

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprenti.e

signature du formateur CFA

Semestre 1	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Autonomie										
Accueil										
Respect des consignes										
Résoudre des problèmes simples										
Veiller au respect de l'hygiène et de la propreté										
Esprit d'équipe										

Semestre 2	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Autonomie										
Accueil										
Respect des consignes										
Résoudre des problèmes simples										
Veiller au respect de l'hygiène et de la propreté										
Esprit d'équipe										

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprenti-e

signature du formateur CFA

## Semestre 1

	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Gestion des stocks et plannings										
Gestion de la caisse										
Conseiller et vendre des produits et services										

## Semestre 2

	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Gestion des stocks et plannings										
Gestion de la caisse										
Conseiller et vendre des produits et services										

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprentie

signature du formateur CFA

# BILAN FIN DE PREMIÈRE ANNÉE DE MENTION

Année 2021 - 2022	Entreprise			CFA			Auto-évaluation			Observations
	NA	AC	A	NA	AC	A	NA	AC	A	
Travaux du bac										
Techniques de coloration										
Techniques de mises en forme définitive										
Techniques de mise en forme temporaire										
Coupes										
Travail sur modèle										
Travail sur clientèle au CFA										
Gestion										
Vente										

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprenti.e

signature du formateur CFA

# ANNEXES

RÉFÉRENTIEL - BLOCS DE COMPÉTENCES

RÈGLEMENT D'EXAMEN

AIDES AUX APPRENTI·E·S

NUMÉROS UTILES

PROTOCOLE COVID

CORRESPONDANCE CFA - ENTREPRISE



# BLOCS DE COMPÉTENCES

Le diplôme est découpé en blocs de compétences comme indiqué dans le référentiel officiel de la Mention complémentaire coiffure coupe couleur. Ils permettent de lister clairement toutes les compétences nécessaires à l'obtention du diplôme. Tu retrouveras ces compétences tout au long des 2 ans.

Plus d'infos sur le référentiel sur notre site [cfacoiffure.com/nos-formations-coiffure-rouen](http://cfacoiffure.com/nos-formations-coiffure-rouen) ou sur [francecompetences.fr](http://francecompetences.fr) (fiche n° RNCP29025)

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
<b>RNCP29025BC01</b> Coupe transformation, coiffage dame	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mettre en œuvre des techniques de coupe « dame »</li><li>- Mettre en œuvre des techniques de coiffage</li></ul>
<b>RNCP29025BC02</b> Coloration, effets de couleurs	<ul style="list-style-type: none"><li>- Gérer l'environnement de travail</li><li>- Mettre en œuvre des techniques de coloration</li><li>- Evaluer la qualité de la prestation</li></ul>
<b>RNCP29025BC03</b> Évaluation de l'activité professionnelle	<ul style="list-style-type: none"><li>- Rechercher, s'approprier l'information à des fins professionnelles afin de la transmettre</li><li>- Communiquer en vue de la réalisation d'une prestation</li><li>- Organiser les activités</li><li>- Apprécier l'efficacité de la prestation</li></ul>

## RÈGLEMENT D'EXAMEN

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieur à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut-être dispensé des épreuves correspondantes.

Afin de justifier de l'obtention des blocs de compétences, votre relevé de notes vous sera demandé à l'inscription

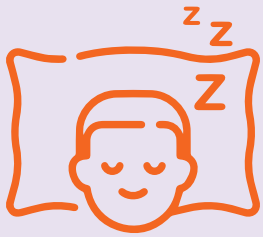
Mention complémentaire coiffure coupe couleur			
Épreuves	Unités	Coeff.	Mode d'évaluation
E1 : Coupe transformation, coiffage dame	U1	4	CCF*
E2 : Coloration, effets de couleurs	U2	4	CCF
E3 : Évaluation de l'activité professionnelle	U3	4	Ponctuel écrit et oral

\* CCF : Contrôle en cours de formation



## Premier équipement

Les premiers outils de coiffure ou d'esthétique sont pris en charge par le CFA Marc Ruyer. Tout y est inclus en fonction de votre métier ! Ciseaux, pinceaux, maquillage, peignes, brosses, peignoirs, ...  
Tout le matériel pour bien débiter !



## L'aide Mobil-Jeune

Il s'agit d'une subvention qui permet d'alléger la quittance de loyer. Le montant de l'aide s'élève entre 10 € et 100 € maximum chaque mois.

Plus d'infos : [mobilijeune.actionlogement.fr](http://mobilijeune.actionlogement.fr)



## Carte d'étudiant des métiers

Elle permet à tous les étudiants de moins de 26 ans en apprentissage de bénéficier d'avantages et de réductions en France.

Pour obtenir cette carte, il faut en faire la demande à la vie scolaire du CFA



## L'avance Loca-Pass

Dispositif qui permet de verser immédiatement le dépôt de garantie demandé par le bailleur et de le rembourser petit à petit, sans payer d'intérêts, sur une durée maximale de 25 mois. Son montant est de 1 200 € maximum.

Plus d'infos : [locapass.actionlogement.fr](http://locapass.actionlogement.fr)



## Aide au permis de conduire

Afin d'aider les apprentis à financer leur permis de conduire, l'Etat propose une aide de 500 €. Cette aide est accordée sans conditions de ressources et sans avoir besoin de justifier des déplacements entre le CFA et l'employeur.

Plus d'infos : [alternance.emploi.gouv.fr](http://alternance.emploi.gouv.fr) ou à la vie scolaire



## Prime d'activité

En étant en alternance vous êtes éligible à la prime d'activité. Versée mensuellement, elle vient en complément de votre salaire. Pour cela il suffit d'en faire la demande sur le site de la CAF et de s'actualiser tous les trimestres.

Plus d'infos : [caf.fr](http://caf.fr)

# CONTACTS UTILES

<p><b>☎ 15</b> <b>SAMU</b></p> <p>Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de soins.</p>	<p><b>☎ 17</b> <b>POLICE SECOURS</b></p> <p>Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.</p>	<p><b>☎ 18</b> <b>SAPEURS-POMPIERS</b></p> <p>Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.</p>	<p><b>☎ 3117</b></p> <p>Pour signaler par téléphone une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.</p>
<p><b>☎ 112</b> <b>NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN</b></p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.</p>	<p><b>LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE</b></p> <p>GRATUITS ET JOIGNABLES 7J/7 ET 24H/24.</p> <p>FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TÉLÉCOMS</p>	<p><b>114</b></p> <p><b>NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</b></p> <p>Accessible par visioconférence, tchat, SMS et fax pour contacter le 15, 17 et 18. Application "Urgence 114" disponible sur iOS et Android.</p>	<p><b>31 117</b></p> <p>Pour signaler par SMS une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.</p>
			<p><b>☎ 39 19</b></p> <p>Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.</p>
			<p><b>☎ 115</b></p> <p>Numéro du SAMU Social, vient en aide aux personnes sans abri et en grande difficulté sociale.</p>
			<p><b>☎ 119</b></p> <p>Numéro d'urgence dédié aux enfants en danger, victimes de violences physiques ou psychologiques.</p>
			<p><b>☎ 116 000</b></p> <p>Numéro d'urgence en cas de disparition d'enfants, il a pour mission d'écouter et soutenir les familles d'enfants disparus.</p>

## VIOLENCES / MALTRAITANCE

Enfance en danger	119
Stop Harcèlement à l'école	3020
Violences Femmes Info	3919
Viol Femmes Informations	0800 05 95 95
Jeunes Violence Écoute	0800 20 22 23

## HANDICAP

### Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH)

Eure	www.mdp27.fr 02 32 31 96 13
Seine-Maritime	02 32 18 86 87

## SANTÉ

### Centres de soins gratuits

Des lieux pour bénéficier gratuitement ou à moindre coût d'un examen de santé, de soins médicaux, de moyens de contraception, etc	normandie.ars.sante.fr
Fil Santé Jeunes	0800 235 236
Sida Info Service	0800 840 800
Joindre un généraliste après 20h, week-end et jours fériés	116 117



## CONTRACEPTION

La délivrance de la plupart des contraceptifs nécessite une ordonnance médicale mais pas obligatoirement le consentement des parents pour les mineurs.	choisirsacontraception.fr
Vous pouvez prendre rendez-vous dans un centre de planification et d'éducation familiale proche de chez vous	
Vous pouvez également consulter un professionnel de santé habilité	annuaire.sante.ameli.fr 0800 08 11 11

## ADDICTIONS

Alcool Info Service	0 980 980 930
Drogues Info Service	0 800 23 13 13
Écoute Cannabis	0 980 980 940
Joueurs Info Service	09 74 75 13 13
Écoute dopage	08100 12 20 00

## LOGEMENT

### La Caisse d'Allocations Familiales

La CAF attribue des "aides personnelles au logement" (APL). Leurs montants varient en fonction du montant de votre loyer, de vos revenus, de la nature de votre logement et de votre lieu d'habitation.	caf.fr
---	--------

### Action Logement

Pour financer votre dépôt de garantie, vous avez l'Avance LOCA-PASS® qui est un prêt à taux zéro. Elle peut atteindre 1 200 € et peut être remboursée en 25 mensualités maximum d'au moins 20 €. Le versement est effectué directement à votre bailleur ou à vous-même.	actionlogement.fr
Pour financer votre caution, vous avez la « Garantie VISALE ». Ce dispositif de cautionnement, gratuit, facilite l'accès au logement des jeunes de moins de 30 ans. « VISALE » remplace la caution parentale et permet de se porter garant pour vous pendant toute la durée d'occupation du logement et sécurise votre propriétaire	
Si vous avez moins de 30 ans, en formation en alternance et si votre revenu est inférieur ou égal au Smic brut ; vous pouvez demander l'aide « Mobili-Jeune® » (entre 10 € et 100 € par mois pendant un an - Possibilité de renouveler) . Elle permet de financer la prise d'un logement pendant la durée de votre formation	

### Le Pass'Installation du Département de la Seine-Maritime

Si vous avez entre 18 et 30 ans et que vous vous installez pour la 1ère fois dans votre logement, le Conseil Départemental de Seine Maritime peut vous accorder un bon d'achat de 100 € pour vous équiper chez différents partenaires « solidaires ».	seinemaritime.fr
---	------------------

### Le Pack Installation du Département de l'Eure

Si vous avez entre 18 et 35 ans ; vous déménagez dans l'Eure après avoir décroché un emploi... Le Département 27 peut vous accorder une aide de 300 € pour vous aider à vous équiper	02 32 31 97 17
--	----------------

### Association Départementale d'Information sur le Logement

En cas de problème d'insalubrité de votre logement, vous pouvez contacter l'ADIL qui vous informera et conseillera gratuitement, sur rendez-vous ou par téléphone, sur la réglementation applicable à votre situation (conseils juridiques, financiers et fiscaux).	0 806 706 806
---	---------------

## AIDES AUX ALTERNANTS

<b>Aide au permis de conduire</b>	
Afin d'aider les apprentis à financer leur permis de conduire, l'Etat propose une aide de 500 €. Cette aide est accordée sans conditions de ressources et sans avoir besoin de justifier des déplacements entre le CFA et l'employeur.	alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance
<b>Prime d'activité</b>	
En étant en alternance vous êtes éligible à la prime d'activité. Versée mensuellement, elle vient en complément de votre salaire. Pour cela il suffit d'en faire la demande sur le site de la CAF et de s'actualiser tous les trimestres.	caf.fr
<b>Carte d'étudiant des métiers</b>	
Elle permet à tous les étudiants de moins de 26 ans en apprentissage de bénéficier d'avantages et de réductions en France. Pour obtenir cette carte, il faut en faire la demande à la vie scolaire de l'établissement.	0 800 05 00 00

## LES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE L'EMPLOI ET DE L'ORIENTATION

<b>Le réseau des Missions Locales</b>	
La mission locale intervient dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans tous les domaines : orientation, formation, emploi, logement, santé, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs, culture et d'accompagnement pour aider les jeunes de 16 à 25 ans à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle	missionslocalesnormandie.fr
<b>Parcours Métier en Normandie</b>	
Service de la Région Normandie, il vous accompagne dans votre orientation, réorientation, votre formation ou votre recherche d'emploi.	parcours-metier.normandie.fr
<b>Les centres d'information et d'orientation (CIO)</b>	
Les CIO accueillent tout public et en priorité des jeunes scolarisés et de leur famille. Ils informent sur les études, les formations professionnelles, les qualifications et les professions.	www.ac-normandie.fr/centres-d-information-et-d-orientation-121564
<b>L'ONISEP</b>	
L'Onisep a pour vocation d'informer sur les formations, les métiers, les secteurs professionnels. Il guide les jeunes et leur famille dans leurs choix de parcours de formation et de projet professionnel, et fournit des ressources aux équipes éducatives qui aident les jeunes dans leur démarche d'orientation.	onisep.fr
<b>La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Normandie (CMA)</b>	
La CMA accompagne et conseille les artisans et futurs artisans dans chaque étape de leur vie professionnelle : formation (initiale et continue), préparation à l'installation, formalités de création/reprise d'entreprise, de développement et de cessation d'activité. Elle élabore et met en œuvre une politique régionale en faveur des artisans et de leurs entreprises.	cma-normandie.fr

### Vous souhaitez un entretien personnel pour être accompagné ?

#### Directrice adjointe

*Orientation, ré-orientation, relation entreprise et suivi social*

Christiane Godard

christianegodard@cfacoiffure.com

#### Responsable pédagogique

*Responsable handicap et mobilité internationale et nationale*

James Colas

jamescolas@cfacoiffure.com

### Vous rencontré un problème durant votre apprentissage ?

*Harcelement, problème de santé, souci administratif, organisation des cours, rupture de contrat,...*

**Contactez-nous dès maintenant :**

cfacoiffure.com/je-rencontre-un-probleme

## RENTRÉE 2021-2022 LES RÈGLES D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET D'ENTRETIEN AU CFA

### Le lavage des mains est obligatoire :

Le lavage et le séchage doivent être soigneux. Si possible, le séchage se fait en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon en laissant sécher ses mains à l'air libre. À défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée. La désinfection est obligatoire avant l'entrée dans une salle de cours (gel hydroalcoolique à votre disposition dans chaque salle).

### Le port du masque est obligatoire :

Il s'agit soit d'un masque « grand public filtration supérieure à 90% » (correspondant au masque dit de « catégorie 1 »), soit d'un masque de type chirurgical. Il couvre à la fois le nez, la bouche et le menton. Les visières ne sont pas une alternative au port du masque.

### L'hygiène à avoir au CFA

Pour éviter au maximum la prolifération des bactéries et virus, une désinfection renforcée doit être effectuée :

- **Le matériel =>** Désinfecter les outils à l'aide de lingettes désinfectantes avant et après chaque utilisation
- **Les locaux =>** Ne pas manger dans les couloirs ni dans les salles, même lors des pauses. L'aération des salles sera effectuée par les formateurs entre chaque cours (mesure essentielle de prévention des situations à risque d'aérosolisation du SARS-CoV-2).
- **Le linge que vous utilisez pour votre client =>** À changer systématiquement entre chaque client et à laver à 60° de préférence avant la prochaine utilisation.
- **Le mobilier =>** Laver fréquemment et désinfecter les tables de travail et les bacs, à l'aide d'une solution mise à votre disposition sous forme de spray par le CFA ou à l'aide de vos lingettes (produit actif sur le virus SARSCoV-2).

Date : \_\_\_\_/\_\_\_\_/2021

signature du maître d'apprentissage

signature de l'apprenti.e

signature du représentant légal

### PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Portez un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 quand la distance de deux mètres ne peut pas être respectée



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum quelques minutes toutes les heures



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

Date : .....

Objet : .....

Message : .....

.....

.....

.....

Date : .....

Objet : .....

Message : .....

.....

.....

.....

Date : .....

Objet : .....

Message : .....

.....

.....

.....

Date : .....

Objet : .....

Message : .....

.....

.....

.....

Date : .....

Objet : .....

Message : .....

.....

.....

.....

Date : .....

Objet : .....

Message : .....

.....

.....

.....

Date : .....

Objet : .....

Message : .....

.....

.....

.....

Date : .....

Objet : .....

Message : .....

.....

.....

.....

Date : .....

Objet : .....

Message : .....

.....

.....

.....

Date : .....

Objet : .....

Message : .....

.....

.....

.....

Date : .....

Objet : .....

Message : .....

.....

.....

.....

Date : .....

Objet : .....

Message : .....

.....

.....

.....

Date : .....

Objet : .....

Message : .....

.....

.....

.....

Date : .....

Objet : .....

Message : .....

.....

.....

.....

Date : .....

Objet : .....

Message : .....

.....

.....

.....





# PÔLE BEAUTÉ NORMANDIE

Savoir-Faire & Transmission



IFCER  
-ACADÉMIE-



UNEC  
Union Nationale des Entreprises de Coiffure  
Normandie

## ÉCOLES DES MÉTIERS DE LA BEAUTÉ

Bac pro métier de la coiffure

Bac pro perruquier posticheur

CAP Coiffure

CAP Esthétique

Mention complémentaire coiffure

BP coiffure

BP esthétique

BM III coiffure

Services et conseils aux entreprises

► N°Vert 0 800 27 76 00

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



CFA Marc Ruyet - 34,36 avenue des Canadiens 76140 Le Petit-Quevilly  
contact@cfacoiffure.com - 02 35 62 09 89  
URSSAF 763 725 216401 - SIRET : 402 390 751 000 45 - APE : 804 C